

Agriculture durable

» Accompagner les secteurs liés à la transition écologique

La transition écologique, par l'urgence et les enjeux qu'elle porte, ne peut plus être saisie par les seuls acteurs traditionnels de l'environnement. Pour être effective, cette transition doit venir irriguer toutes les composantes de la société.

Dans ce contexte mouvant, où les structures de l'économie sociale et solidaire se voient de plus en plus porter des **objets transversaux**, le Centre de Ressources DLA Environnement met à disposition des chargés de mission DLA cette fiche-outil sur un secteur à haut potentiel environnemental : l'agriculture durable.

Dans le cadre des accompagnements individuels et collectifs menés par les chargés de mission DLA, cette fiche a vocation à dresser un paysage de secteur composite pour une meilleure appropriation du **contexte**, des **enjeux** et des **écosystèmes** avec lesquels les structures de l'ESS doivent composer, mais aussi à proposer des **leviers d'action** pour l'emploi et l'accélération de la transition écologique sur les territoires.



SOMMAIRE

● Agriculture durable : de quoi parle-t-on ?	02
● Écosystème	04
● 6 leviers pour l'action sur les territoires	05
• Une agriculture plus écologique	06
• Circuits courts de proximité	08
• Agriculture urbaine	09
• Installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices	11
• Insertion professionnelle	13
• Éducation à l'alimentation	14

» Agriculture durable : de quoi parle-t-on ?

Au cœur des enjeux sociétaux des civilisations sédentarisées, l'agriculture est née de la maîtrise de la nature par l'espèce humaine. Très tôt dans l'histoire de l'humanité, la nature et les paysages ont donc été façonnés localement par l'activité agricole. Si les impacts sur l'environnement font pleinement partie de la pratique (déforestation, augmentation des prairies, modification de la biodiversité, etc.), ce n'est en revanche que très récemment que le métier d'agriculteur·rice a fait l'objet d'une normalisation, contribuant à éloigner la profession des savoirs naturalistes et profanes pourtant fondamentaux pour la préservation des milieux.

Depuis le XIX^e siècle, l'agriculture a en effet vécu de profonds bouleversements avec l'arrivée des énergies fossiles, le transport et les modes de déplacement facilités, la mécanisation, l'utilisation de la chimie et l'introduction des engrais minéraux. Les systèmes agricoles sont ainsi devenus dépendants en intrants chimiques de synthèse dans le but d'optimiser la fertilisation des sols et d'augmenter les rendements.

Par ailleurs, l'intensification de la pratique va faire de l'agriculture une industrie profitable à de grands groupes internationaux qui se sont spécialisés dans la commercialisation de variétés semencières à haut rendement et de produits phytosanitaires adaptés à leur culture. Cette agriculture intensive nécessitant des investissements importants, des programmes d'aides financières sont mis en place par les Etats et l'Europe, notamment à travers la création de la Politique Agricole Commune (PAC) qui encourage alors le développement d'un modèle agricole productiviste dans un objectif d'indépendance alimentaire et de performance économique sur un marché devenu mondial.

Face aux crises sanitaires de ces dernières décennies, aux risques que représentent les pesticides, notamment, sur la santé des agriculteur·rice·s, des consommateur·trice·s et sur l'environnement, à l'appauvrissement des sols, à l'érosion de la biodiversité, à la pollution des eaux, à la détresse économique d'une majorité d'agriculteur·rice·s (un sur deux vit avec moins de 350 € par mois¹) et

même au début d'un déclin des rendements... **Certains acteurs de l'agriculture mais aussi des milieux associatifs et scientifiques ont fait progressivement émerger la volonté de construire et d'encourager un modèle plus soutenable.**

C'est donc dans ce contexte que l'agriculture est devenue un **sujet de société** à part entière et que sont apparues de nouvelles pratiques à la recherche d'une harmonie avec les femmes, les hommes et la nature. **L'agriculture ne se limite plus à un ensemble de techniques et savoir-faire mais englobe désormais des attentes beaucoup plus larges sur les plans économiques, sociaux et environnementaux, qui ne sont autres que les trois piliers sur lesquels repose le développement durable.**

Les grands principes de l'agriculture durable

Contrairement à certaines formes labellisées, l'agriculture durable n'est pas représentée par un cahier des charges à respecter. Bien que sa définition ne soit pas entièrement stabilisée, elle s'appuie sur un ensemble de principes qui sont mis en pratique dans différents types d'agricultures qui cherchent à réduire l'impact de l'activité sur l'Humain et l'environnement (agriculture paysanne, agroécologie, agriculture biologique, agriculture de conservation des sols, permaculture, etc.).

En cela, l'agriculture durable s'apparente davantage à un **système** inspiré des principes du développement durable et se présente comme une alternative au système dominant. Elle se veut ainsi :

1 - <https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/crise-agricole-un-tiers-des-agriculteurs-vit-avec-moins-de-350-euros-par-mois>

Les grands principes de l'agriculture durable



Economiquement viable

Une agriculture intensive en emplois /
Des flux économiques territorialisés /
Une agriculture productive et non productiviste /
L'autonomie financière des
agriculteur·rice·s préservée



Ecologiquement soutenable

Économe en ressources /
Préservation de la terre et du vivant /
Une approche écosystémique
adaptée à l'environnement local
et aux risques climatiques



Socialement juste

Respect du consommateur / Des conditions de travail
et un revenu décent assuré aux producteur·rice·s /
Revalorisation du rôle de l'agriculteur·rice sur les territoires /
Un écosystème basé sur le partage et l'entraide /
Importance de la transmission des fermes

Le développement de cette agriculture implique un véritable changement de paradigme. Ce modèle ne cherche pas simplement à répondre à une logique de marché mais propose de questionner le développement des territoires et de la société au regard des enjeux écologiques.

L'agriculteur-rice s'inscrit ainsi dans une dynamique de territoire en participant à le faire vivre économiquement et socialement en privilégiant par exemple les circuits courts à l'exportation, le recrutement des personnes plutôt que l'endettement pour l'achat des machines, l'horizontalité des échanges entre habitant-e-s et producteur-rice-s, le travail collectif et la mutualisation plutôt que l'isolement.

Sur le plan technique, il s'agit avant tout d'une approche écosystémique qui considère les services écologiques et économiques rendus par l'environnement et s'inspire des interdépendances entre la biodiversité et son milieu pour les intégrer à la pratique agricole. L'agriculteur-rice n'est alors plus décrit comme un-e « exploitant-e » puisqu'il réapprend à composer avec la nature et non-plus à lutter contre.

La réappropriation des savoirs agronomiques constitue donc le point de départ d'une agriculture durable réussie. C'est pourquoi l'entraide, la mise en commun des connaissances, des moyens et des projets vont souvent de pair avec la concrétisation de ce modèle. De fait, un décloisonnement entre sphères scientifique, associative, et agricole est aujourd'hui nécessaire pour faciliter l'appropriation de la pratique et l'implanter durablement sur les territoires.

Dans ce contexte où les filières durables sont encore au stade émergent, les acteurs du monde associatif ont un rôle important à jouer pour favoriser leur développement. Leur champ d'action se situe à trois niveaux principaux :

- Accompagnement des agriculteur-rice-s et porteur-euse-s de projets
- Sensibilisation des citoyens, des élus et du milieu agricole aux enjeux de l'agriculture durable
- Création de projets d'agriculture ou d'alimentation durable ancrés dans les territoires
- Création de projets reliant agriculture et alimentation sur les territoires

» Ecosystème

● *Quelques acteurs du financement :*

→ **L'ADEME** : placée sous la tutelle des ministres chargés de la recherche, de l'écologie et de l'énergie. La mission de l'ADEME est de susciter, animer, coordonner, faciliter ou réaliser des opérations ayant pour objet la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie. Certaines agences régionales peuvent financer des projets plus spécifiquement sur les volets « alimentation durable » et « lutte contre le gaspillage alimentaire ».

→ **Fondation de France** : La Fondation de France a l'ambition d'aider la mise en œuvre de projets dans des enjeux divers. Elle mène un programme environnement qui vise à soutenir des projets pour la transition écologique comme un levier de transformation de la société, vers plus de solidarité. Agriculture et alimentation sont des thématiques abordées pour des projets pouvant porter sur l'expérimentation, la mise en œuvre et la diffusion de pratiques, et s'appuyant sur une large participation des citoyen-ne-s et des parties prenantes du territoire.

→ **Le Ministère de l'agriculture** : Ministère de tutelle de l'agriculture, dans le cadre de politiques publiques il peut mettre en place des programmes qui, via des appels à projets, peuvent aider à financer des projets en faveur de l'agriculture durable. Ces programmes peuvent parfois être menés avec d'autres ministères (écologie, recherche...). Souvent, les projets financés doivent être multipartenaires, permettant à des acteurs de l'environnement et de l'agriculture de mener des projets communs.

→ **La fondation Daniel et Nina Carasso** : finance les projets qui ont pour objectif principal d'améliorer la durabilité des systèmes alimentaires, c'est-à-dire de contribuer à l'émergence de systèmes alimentaires durables préservant l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures.

● *Quelques acteurs de développement :*

→ **Les Chambres d'agriculture :**

établissements publics représentant de la profession agricole auprès des pouvoirs publics aux niveaux territorial, national et européen, les Chambres d'agriculture sont des établissements consulaires dirigés par des élu·e·s qui sont représentés dans différentes instances de gouvernance. Elles accompagnent également le développement de projets et conseillent les agriculteur·rice·s sur les aspects économiques, juridiques et environnementaux. Enfin, elles encouragent la recherche agronomique et le développement de technologies de précision appliquées à la pratique agricole.

→ **L'Institut national de recherche agronomique (INRA) :**

mène des études pour une alimentation saine et de qualité, une agriculture durable et un environnement préservé. Ses missions portent notamment sur les enjeux autour du changement climatique, des ressources fossiles, de l'équilibre et la gestion des territoires ainsi que la nutrition humaine. Il met à disposition de la société les résultats de la recherche fondamentale afin d'enrichir les savoir-faire et les connaissances agronomiques sur les territoires.

→ **Les syndicats agricoles particulièrement porteurs d'une vision d'agriculture durable :**

- La confédération paysanne
- Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF)

→ **Le pôle InPACT « Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale » :**

plateforme associative issue du rapprochement de réseaux associatifs agricoles : l'InterAFOCG, la FADEAR, le Réseau CIVAM, Accueil Paysan, le MRJC, Terre de Liens, L'Atelier Paysan, Nature et Progrès, le MIRAMAP et Solidarité Paysans. Ces structures se sont regroupées afin de promouvoir une agriculture plus durable et de proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs et agricultrices à mettre en pratique sur leur ferme.

→ **Les organismes nationaux à vocation agricole et rurale (ONVAR) :**

Les ONVAR sont des structures reconnues comme telles par le ministère de l'agriculture et généralement financées par ce dernier. Elles portent toutes une ambition de transformation des pratiques agricoles vers l'agroécologie, de redynamisation des liens entre agriculteur·rice·s, et avec les territoires. Pour la période 2015-2020, ils sont au nombre de 19 : Accueil paysan, Association Française d'Agroforesterie, Association Française de Pastoralisme, L'atelier Paysan, COOP de France, FADEAR, FNAB, FNCUMA, Association Nationale des Sociétés et Gaec, Inter AFOCG, Miramap, MRJC, Réseau CIVAM, Service de remplacement France, Solidarité Paysans, Terre de liens, Terres en Villes, Trame, Union nationale des CPIE (structure porteuse du CRDLA Environnement).



6 leviers pour l'action sur les territoires

La transition vers une agriculture durable répond à des défis à la fois humains et environnementaux qui représentent également des opportunités pour le développement des territoires. Pour permettre aux chargés de mission DLA de mieux accompagner les structures de l'ESS, le Centre de Ressources DLA Environnement propose un tour d'horizon des principaux leviers d'action tirés de ces divers enjeux.

Au sein de chacun de ces leviers est présentée sous forme de « boîte à idées » une **liste non-exhaustive d'initiatives** portées par des acteurs œuvrant pour l'intérêt général. La majorité des actions relevées sont illustrées par des exemples de structures ou de démarches existantes. Celles-ci ont été identifiées arbitrairement par le CRDLA Environnement pour leur **originalité** ou leur **dimension représentative** des évolutions observées sur le secteur, mais elles ne sont en aucun cas les seules, d'autres initiatives similaires existent assurément sur les territoires !

La capitalisation de ces **quelques bonnes pratiques** pour le développement de l'agriculture durable a néanmoins vocation à **alimenter un travail d'accompagnement des structures bénéficiaires** de manière à renforcer **les emplois participant à la transition écologique**.



1 Une agriculture plus écologique

Les exigences productivistes de ces dernières décennies ont conduit à la prédominance d'un modèle agricole mettant l'accent sur la recherche de rendements au détriment de la terre et du vivant, oubliant les savoirs naturalistes qui permettaient aux agriculteur·rice·s de tirer profit des services écologiques rendus par la biodiversité.

Afin de se réappropriier ces savoirs souvent oubliés ou des savoir-faire adaptés aux spécificités du territoire en constante évolution, les agriculteur·rice·s doivent aujourd'hui s'entourer d'un réseau d'acteurs aux compétences multiples. De part leur bonne connaissance du territoire, certains réseaux associatifs agissant sur le volet agriculture/environnement ont su se positionner et acquérir une légitimité auprès de la profession.

Il s'agit pour les structures associatives d'accompagner à la transition vers un modèle agricole plus soutenable écologiquement tout en étant viable économiquement. Les missions observées

se concentrent principalement sur la mise en réseau des acteurs et la constitution de collectifs, la capitalisation des connaissances et des bonnes pratiques, l'apport d'un soutien technique (étude de faisabilité, chantier), ou de manière plus poussée, la participation à l'émergence de projets expérimentaux dans le but d'améliorer les pratiques agroécologiques. L'ensemble de ces projets d'accompagnement peuvent s'établir sur des méthodes aussi diverses que l'agroforesterie, l'agriculture de conservation des sols, l'agriculture biologique, le maraîchage sur petites surface, etc.

Par ailleurs, un travail important de sensibilisation et de plaidoyer reste encore à réaliser pour infléchir les politiques publiques vers la création de cadres d'intervention de manière à actionner les leviers de l'agriculture durable et à réellement déployer à grande échelle les nouvelles pratiques.

→ Accompagner la constitution de collectifs pour favoriser l'émergence de solutions :

- Fédérer et provoquer les rencontres entre agriculteur·rice·s de manière à mobiliser l'intelligence collective, monter des projets, privilégier les échanges entre pairs, partager les initiatives, les savoir-faire, les expériences... L'accompagnement peut par exemple se concentrer sur la création d'un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) qui sera reconnu par l'Etat.
- Rapprocher agriculteur·rice·s et chercheur·euse·s, qui sont quant à eux force de propositions quant aux solutions techniques.
- Faire émerger la transmission des bonnes pratiques et l'entraide par la valorisation des fermes exemplaires, des producteur·rice·s à l'origine d'initiatives qui fonctionnent sur le territoire (faciliter un accompagnement entre agriculteur·rice·s, organiser des visites de ferme pour l'exemple).

→ Faciliter les projets expérimentaux :

- Accompagnement à la création d'une dynamique collective d'agriculteur·rice·s autour de pratiques innovantes et expérimentales en agroécologie. Cette posture nécessite d'adopter une logique « d'innovation ouverte » invitant les agriculteur·rice·s à réinterroger les résultats obtenus pour réviser ou réorienter certaines pratiques expérimentées sur le terrain.
- L'initiative peut être matérialisée par la création d'un « living lab » agricole (ou « labo vivant ») tournée vers le test « grandeur nature » de méthodes écologiques (ex : permaculture), faisant travailler ensemble acteurs clés de la recherche, de la société et de l'agriculture.

Posture de l'association	Exemples d'associations porteuses d'actions
Co-construction	<ul style="list-style-type: none"> → Projet ADméd (CIVAM PACA) → Projet RADITS (CIVAM AD 72 et Solidarité Paysans 72) → ADDEAR de l'Isère → Le Champ du Bocal soutenu par l'ADEAR Limousin
Innovation	<ul style="list-style-type: none"> → La coopérative Fermes de Figeac



<p>→ Accompagnement technique des agriculteurs et agricultrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur un plan plus opérationnel, les associations peuvent apporter leur expertise sur des éléments parfois peu ou mal maîtrisés par les agriculteur-riche-s (étude de faisabilité, montage technique et financier, suivi agro-environnemental, accompagnement maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables) ou tout simplement pour leur venir en aide dans l'aménagement de leurs parcelles afin que les questions environnementales sur l'exploitation soient mieux prises en compte (chantier de plantation de haies, restauration de zones humides). 	<p>Réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Horizon Bocage → Arbres et paysages → Association AILE → Solagro
<p>→ Promouvoir et favoriser l'autonomie semencière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la mise en réseau des maraîchers-semenciers et capitaliser les connaissances sur les semences adaptées au territoire, pour permettre le maintien et la diffusion des semences paysannes auprès des professionnels de l'agriculture. Ce travail est indispensable d'une part pour la préservation d'un patrimoine génétique riche et diversifié, d'autre part pour s'affranchir des variétés industrielles pouvant être dépendantes de l'artificialisation des milieux environnants (car nécessitant utilisation de pesticides et d'engrais), et donc peu adaptées à la pratique d'une agriculture durable. • Réaliser un travail de plaidoyer pour faire évoluer la réglementation sur l'échange des semences non-inscrites au Catalogue officiel. 	<p>Interpellation Co-construction</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Kokopéli → ADDEAR 42
<p>→ Encourager la mise en place de politiques plus adaptées à la pratique d'une agriculture paysanne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soumettre des propositions remontées des expériences terrain aux décideurs politiques et aux élus du territoire afin de faciliter la création de projets collectifs en faveur de l'agroécologie, d'orienter les financements vers des modèles plus vertueux et d'améliorer l'accès aux connaissances et aux dispositifs d'accompagnement permettant de massifier les conversions vers une agriculture durable. 	<p>Interpellation</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Pour une autre PAC → FNAB
<p>→ Sensibiliser l'ensemble de la société à l'agriculture durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A travers l'organisation de conférences, de festivals, de projections, la production de supports pédagogiques, il est possible de vulgariser le thème et de faire prendre conscience des enjeux d'un modèle agricole plus durable sur la santé, l'environnement, l'économie locale, etc. • Donner à voir les initiatives des producteur-riche-s à l'œuvre sur le territoire est également un moyen d'encourager la consommation responsable venant conforter économiquement le choix des acteurs de l'agriculture. 	<p>Interpellation</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Le printemps de la permaculture organisé par Actinidia → La BD « L'agriculture urbaine expliquée aux urbains » par la FADEAR

Boîte à outils

- **Définition, modalités et avantages des GIEE** (Groupements d'intérêt économique et environnemental)
- **Formation délivrée par le labo CIVAM** : « Mobiliser et accompagner des collectifs de projets agricoles et ruraux »
- **Fiche méthodologique élaborée par la FADEAR** : « Conduire un diagnostic agriculture paysanne en collectif »
- **Brochure Altérité** : « L'agroécologie en pratique, quelles nouvelles des territoires ? » qui présente des leviers pour la transmission et l'appropriation de l'agroécologie
- **Afterres2050** : scénario de transition agricole, alimentaire et « climatique » construit par Solagro

2 Circuit court de proximité

La vente en circuit court désigne une réduction des intermédiaires entre le-la producteur-ric(e) et l'acheteur-euse (comprend au maximum un intermédiaire). La proximité géographique n'est pas toujours vérifiée mais elle va souvent de pair avec ce mode de commercialisation, c'est pourquoi on prend le soin de parler de circuit court « de proximité », limitant généralement la distance parcourue par le produit (d'un rayon de 70 km à 200 km selon les sources et si on parle d'approvisionnement d'un ménage, d'un restaurant collectif, d'un lieu de vente...).

Si les circuits courts sont considérés comme un levier pour la transition écologique, ce n'est pas tant en raison d'une potentielle réduction des gaz à effet de serre en lien avec la diminution de la distance d'acheminement, mais bien plus grâce aux bénéfices en termes de « valeur » sur les plans économiques et sociaux, valorisant ainsi la place de l'agriculteur-ric(e) dans la société

et de son travail. De fait, la vente en circuit court encourage une agriculture soucieuse de la qualité des produits, considérée comme une activité qui dynamise les territoires et qui a donc un rôle important à jouer dans la préservation de l'environnement de proximité. Par ailleurs, les circuits courts limitent l'étalement urbain puisqu'ils favorisent le maintien de terres agricoles en ville ou à la périphérie.

Les associations concentrent principalement leurs actions sur l'accompagnement de la mise en œuvre des initiatives locales en travaillant à la fois avec les acteurs de l'agriculture, de la restauration collective, les citoyen-ne-s et les élu-e-s du territoire.

	Posture de l'association	Exemples d'associations porteuses d'actions
<p>→ Accompagner les groupements d'agriculteur-ric(e)s pour le montage de projets de vente en circuit court de proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapprocher les producteur-ric(e)s pour la création d'un service de proximité (site en ligne, création d'un réseau de commerçant-e-s pour les points de collecte, magasin de producteur-ric(e)s, drive fermier) • Leur apporter un appui sur les questions juridiques, administratives, comptables, logistiques, techniques. 	<p>Co-construction Réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> → La vadrouille paysanne → GRAP → Réseau AMAP
<p>→ Impulser le développement d'un réseau pour l'approvisionnement local :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire se rencontrer les agriculteur-ric(e)s et les acteurs du territoire organisés en filière qui pourraient coopérer ensemble (boulangeries, fromageries, restaurants) et accompagner la mise en œuvre de la coopération en facilitant les aspects logistiques, en formant au travail des produits, en fournissant des outils de communication pour valoriser la démarche, etc. 	<p>Co-construction</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Bou'Sol
<p>→ Favoriser la création de projets de transformation locale des produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en charge ou accompagner l'élaboration et la mise en pratique d'ateliers de transformation type conserverie/légumerie pour valoriser les surplus de production et proposer une offre large de produits locaux aux commerçant-e-s et habitants. • Les acteurs de l'ESS telles que les coopératives peuvent également pousser la valorisation encore plus loin en proposant par exemple un service de restauration à emporter à partir de produits biologiques cultivés localement, en partenariat avec les entreprises de la région. 	<p>Co-construction</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Le Champ du Bocal → Croq'Champs créé par La ferme des volonteurs (SCOP accompagnée par le DLA 26)

→ **Engager un dialogue territorial pour la restauration collective :**

- Les acteurs du secteur associatif, en endossant le rôle de « facilitateurs » territorial, peuvent travailler à la construction et à la négociation avec les élu·e·s de dispositifs ou mesures de politiques publiques pour favoriser l'approvisionnement local et biologique en restauration collective. Cela consiste par exemple en la production de guides ou d'une plateforme de commande en ligne permettant d'identifier les producteur·rice·s sur le territoire.

Co-construction

- Mon restau responsable
- ADAR CIVAM (Indre)
- Un plus bio

Boîte à outils

- **Formation délivrée par le labo Civam** : « Appuyer l'élaboration du modèle économique d'un projet d'entrepreneuriat collectif »
- **Guide pour l'accompagnement à la création d'un magasin de producteurs ou à la redéfinition de son positionnement** (élaboré dans le cadre du projet Magpro)
- **Ensemble de fiches pour réussir le développement des magasins de producteurs** (élaborées dans le cadre du projet Magpro)
- **Guide Altérité** : « Comment réduire le gaspillage alimentaire au sein de sa restauration collective ? »

➤ Agriculture Urbaine

L'agriculture urbaine regroupe l'ensemble des pratiques agricoles localisées en ville ou à leur périphérie proche, allant des jardins partagés entretenus par un petit collectif d'habitant·e·s, au maraîchage sur toit pratiqué par des professionnel·le·s de l'agriculture. La production a majoritairement vocation à être consommée localement.

Plus développée en Amérique du Nord et en Europe du Nord, l'agriculture urbaine commence à émerger en France et à être considérée comme un vrai potentiel de résilience là où un nombre grandissant de citoyen·e·s cherche à retisser des liens avec la nature. Au regard des changements climatiques en cours et à venir et de l'accroissement des émissions de CO2, elle participe en effet à la transition écologique des villes sous plusieurs aspects : végétalisation de l'espace urbain pour l'amélioration de la qualité de l'air, régulation de la température ambiante, rétention des eaux pluviales, maintien de la biodiversité ordinaire, valorisation des déchets organiques.

Si ce mode de production n'a pas vocation à nourrir à lui seul l'ensemble de la population urbaine, son intérêt réside en premier lieu dans la visée pédagogique et expérimentale qu'il propose. Les fermes urbaines sont ainsi un moyen de sensibiliser les locaux (habitant·e·s, restaurateur·rice·s, commerçant·e·s) aux enjeux de l'agriculture durable et d'une consommation responsable. Elles sont par ailleurs enclines à créer des passerelles avec l'agriculture durable en milieu rural pour alimenter les connaissances et les pratiques innovantes.

Aujourd'hui un besoin de structuration et d'accompagnement existe et mérite d'être considéré par les structures de l'ESS. Si ce travail commence à porter ses fruits dans des villes comme Nantes et Paris, il est tout à fait reproductible dans bon nombre de métropoles françaises.

→ **Encourager les initiatives des acteurs du territoire :**

- Accompagner les collectivités et les bailleurs sociaux dans le développement d'une stratégie d'aménagement d'espaces de production agricole des espaces communaux, de l'étude de faisabilité au suivi des projets.
- Accompagner les initiatives entrepreneuriales portant sur le maraîchage sur toit, les fermes urbaines souterraines, l'apiculture en ville... sur les aspects techniques, les modes de production et la commercialisation des produits.
- Les structures de l'ESS peuvent également proposer aux entreprises d'aménager leurs espaces extérieurs inutilisés dans l'optique d'impliquer les salarié-e-s dans une démarche de développement durable (ex. la démarche de La Poste à Paris).

**Co-construction
Réalisation**

- Bio-T-Full
- Zone Ah !

→ **Mettre en pratique le pouvoir d'agir des citoyennes et citoyens en les invitant à se réappropriier la ville :**

- Par la création de démarches participatives, les habitant-e-s ont la possibilité de réinvestir l'espace public urbain en réinventant leur quartier de manière à aménager des zones dédiées à l'agriculture urbaine qui leur seront profitables. Dans cette optique, les associations peuvent se charger de l'émergence et du suivi du projet en répondant à des appels d'offre de la ville ou en étant force de proposition.

**Co-construction
Réalisation**

- Les incroyables comestibles France

→ **Monter un projet d'agriculture urbaine à visées pédagogique et scientifique :**

- Installer des cultures sur les espaces non occupés en partenariat avec les propriétaires et participer ainsi à l'émergence du métier de « maraîcher urbain » par la création des emplois d'insertion.
- Les associations peuvent également être en veille sur la réhabilitation des friches urbaines existantes afin de proposer un projet articulant maraîchage biologique, restauration durable, économie circulaire ainsi que médiation et éducation des acteurs locaux.
- Ces projets sont aussi de nature à poursuivre des objectifs scientifiques portant sur l'amélioration de la connaissance des sols urbains, la mise en place de solutions innovantes de restauration des sols inertes, l'évolution des pratiques agronomiques, etc.

**Innovation
Co-construction**

- Projet Culticime (association Espaces)
- LIL'O (association Halage)
- Aromathèque de Saint Denis (association Permapolis)

→ **Participer à l'émergence de l'agriculture urbaine :**

- Communiquer sur les initiatives territoriales à l'œuvre et les bonnes pratiques.
- Créer des structures collectives permettant de rendre visible et de démocratiser l'agriculture urbaine, offrant ainsi une vitrine aux acteurs et pratiques existantes. Participer à la création d'une maison de l'agriculture urbaine avec d'autres associations est par exemple un moyen de capitaliser les expériences des porteurs de projet et de fournir les ressources nécessaires pour la concrétisation de nouvelles initiatives.

**Interpellation
Co-construction**

- Lab'AU 44 : Maison de l'agriculture urbaine à Nantes

4 Installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices

Dans les dix prochaines années, environ 200 000 agriculteur·rice·s vont prendre leur retraite. Si certaines fermes seront transmises au sein de la famille, on estime à un sur deux le nombre de cédant·e·s sans succession familiale. L'installation de repreneur·euse·s représente donc un véritable enjeu pour le maintien de la biodiversité en lien avec l'agriculture, la préservation des paysages et la souveraineté alimentaire.

On constate par ailleurs qu'une « nouvelle génération » cherche à se former et à développer une activité agricole, souvent avec une volonté ferme de penser un modèle plus soutenable. L'agriculture est en train de vivre un renouvellement social et culturel qui représente une opportunité pour le déploiement de l'agriculture durable. Or deux difficultés majeures se présentent de façon quasi-systématique à ces nouveaux porteurs de projets : la question de la formation au métier et le coût de l'installation (terres, équipement, etc.).

La question du réseau est également importante puisqu'il apporte bien souvent un appui nécessaire, d'autant plus lorsque sont testées de nouvelles façons de produire à forte dimension écologique. Les associations peuvent donc se saisir de ces problématiques et jouer ce rôle d'appui en mettant en relation les acteurs de l'agriculture durable pour favoriser le partage des savoirs, des expériences, des terres, l'éclosion de projets qui participent à la vie des territoires et permettre une forme de « tâtonnement collectif ».

→ Regrouper les structures complémentaires pour mieux accompagner l'installation :

- Créer un partenariat de compétences entre diverses associations dont les missions vont de la recherche de terres disponibles à la vente de la production, en passant par la maîtrise des aspects techniques de l'agriculture durable, de manière à fournir les outils, le réseau, les moyens et les formations nécessaires à la bonne installation des porteurs de projet.

→ Créer une couveuse adaptée aux projets en agriculture durable :

- Mettre à disposition des nouveaux agriculteur·rice·s qui cherchent à développer leur activité des espaces tests afin de leur permettre d'expérimenter une activité en agriculture durable, d'évaluer son potentiel, et de l'ajuster pour la rendre viable. Ce dispositif est intéressant dans la mesure où il permet une mise en commun, une transmission des savoirs et savoir-faire en agroécologie, un soutien au démarrage pour consolider l'engagement des agriculteur·rice·s et l'amélioration des approches adaptées au territoire.



Posture de l'association	Exemples d'associations porteuses d'actions
Co-construction	→ Pôle Abiosol en Ile de France (Les Champs des possibles, Terre de liens, AMAP, GAB idf)
Innovation	→ RENETA → Les champs de possibles → Biopousses

→ **Travailler sur l'accès au foncier rural :**

- Les associations ont encore à réaliser un travail important de sensibilisation auprès des élu·e·s et propriétaires fonciers afin de préserver et réserver aux paysan·ne·s en devenir des terres cultivables sur les territoires. Il s'agit par là d'enrayer l'artificialisation des sols qui amenuise la souveraineté alimentaire du pays et de limiter l'accaparement des terres par un nombre restreint d'exploitant·e·s.
- Faire appel à la solidarité des citoyen·e·s pour permettre aux nouveaux·lles agriculteur·rice·s de contourner le frein financier concernant l'acquisition des parcelles. La plateforme de crowdfunding « BueBees », spécialisée dans le financement des projets agroécologiques, est un levier à considérer pour les associations qui accompagnent à l'installation, autant que le financement des projets par des entreprises tierces.

**Interpellation
Innovation**

- Terres de liens
- Agter
- Projet « Payculteur » (Ferme d'avenir)

→ **Faciliter la transmission des petites fermes :**

- Travailler avec les agriculteur·rice·s qui partent à la retraite pour trouver des solutions concertées lorsqu'il n'y a pas de successeur·euse désigné·e, rencontrer de potentiels repreneur·euse·s, réaliser les démarches administratives et les encourager à accompagner la concrétisation du nouveau projet.

Co-construction

- CEDAPAS
- Maison des Paysans Dordogne

Boîte à outils

- **Le guide méthodologique « Trouver une terre pour mon projet agricole »** proposé par Terre de Liens et destiné aux accompagnateur·rice·s et aux porteur·euse·s de projet.

5 Insertion professionnelle

Longtemps prise comme objet support à l'insertion sociale et professionnelle (on peut notamment citer les Jardins de Cocagne), l'agriculture durable se tourne de plus en plus vers l'insertion pour la création d'emplois futurs nécessaires à la transition du modèle agricole. Le besoin de main d'œuvre étant plus important en agriculture biologique, paysanne ou en agroécologie, il est désormais capital de penser l'orientation de nouveaux publics vers les métiers durables. L'insertion des personnes éloignées de l'emploi devient donc une opportunité pour la pérennité de l'agriculture durable.

Au-delà de cet enjeu lié au renouvellement de l'emploi agricole, il s'agit également de construire un projet de société où consciences solidaire et écologique invitent consommateur·rice·s et producteur·rice·s à penser ensemble la production de leur alimentation pour demain.

Les projets de cet ordre relèvent majoritairement d'initiatives associatives qui développent les fermes pédagogiques ou qui participent à l'émergence de l'agriculture durable sur les territoires. En plus d'offrir des contrats de travail ponctuels, certaines associations proposent une solution d'hébergement pour les publics les plus vulnérables. Par ailleurs, elles ont toutes une offre qui permet aux habitant·e·s de consommer localement et vont parfois plus loin en développant un service de transformation (conserverie) ou de restauration.

→ Proposer une alternative aux condamnations judiciaires classiques :

- Proposer un projet d'aménagement de peine tourné vers l'apprentissage du maraîchage biologique. L'objectif étant de favoriser la construction d'un projet professionnel qui a du sens, adapté aux personnes à la recherche d'un nouveau départ.
- Monter une ferme pédagogique dont les postes opérationnels (soins des animaux, récoltes, entretien des lieux...) sont réservés aux personnes devant réaliser des travaux d'intérêt général. Il s'agit ici de miser sur la responsabilisation des jeunes et le contact avec la nature pour créer des vocations, ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir pour les populations en décrochage social.

→ Concilier urgence environnementale et sociale en formant les demandeur·euse·s d'asile :

- Les associations agissant sur le volet agriculture durable peuvent intégrer à leurs missions un objet social par l'accompagnement des réfugié·ière·s en faveur de leur intégration locale. Plus qu'un accompagnement, il s'agit également de valoriser et de capitaliser la richesse que représentent les savoirs et savoir-faire des demandeur·euse·s d'asile qui sont nombreux·euses à avoir exercé le métier de paysan·ne dans leur pays d'origine. L'enjeu porte donc sur le transfert de techniques souvent adaptées à des conditions climatiques rudes des pays du Sud aux pays du Nord.



Posture de l'association	Exemples d'associations porteuses d'actions
Co-construction	<ul style="list-style-type: none"> → La ferme de Moyembrie → Les fermiers de la francilienne
Innovation	<ul style="list-style-type: none"> → La Terre en Partage → Programme Compagnonnage de Ferme d'avenir → Tero Loko

➤ Éducation à l'alimentation

Même si le sujet de l'alimentation n'est pas directement relié au développement de l'agriculture durable, il représente un levier fort pour orienter les achats des professionnels et des ménages qui ont quant à eux une incidence sur le modèle agricole que la société toute entière souhaite encourager.

L'alimentation constitue donc le socle sur lequel l'agriculture durable pourra se développer et l'éducation un levier à ne pas négliger. Sensibiliser aux modes de production, à la provenance des aliments, à la réduction des produits carnés, au gaspillage alimentaire... permet à chacun de prendre la mesure de l'impact environnemental et social engendré par ses choix de consommation. L'éducation culinaire invite également à recréer du lien social autour de la nourriture, lien social qui favorise l'engagement.

Les associations sont coutumières de ces pratiques qui ont largement contribué à une prise de conscience de plus en plus généralisée dans la population. Aujourd'hui elles concentrent leurs efforts sur des publics spécifiques, « s'autoexcluant » de la consommation responsable, principalement pour des raisons financières. Les actions s'attachent donc à imaginer des solutions pour l'accès aux produits de qualité par tous ainsi qu'à donner goût à l'art d'une cuisine réinventée (de saison, locale, végétale).

➔ Sensibiliser les citoyen-ne-s à l'alimentation durable :

- Répondre à l'appel à projet dans le cadre du Programme national de l'alimentation (PNA) lancé par le ministère de l'Agriculture sur l'un des 4 grands thèmes : la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'ancrage territorial et le patrimoine alimentaire.
- Intervenir dans les écoles, les entreprises, les structures publiques pour faire de la pédagogie et co-construire avec les équipes salariées des dispositifs d'amélioration sur le gaspillage alimentaire, les achats auprès de paysans locaux, l'offre végétarienne, etc.
- Organiser des ateliers de cuisine participatifs, des dégustations, des concours culinaires thématiques ouverts à tous les habitant-e-s.

➔ Travailler à rendre les produits de qualité accessibles à tous :

- Ouvrir une cantine de quartier afin d'offrir une alimentation durable à prix libre, dans un cadre propice aux échanges et à la solidarité entre habitant-e-s.
- Proposer aux habitant-e-s des quartiers défavorisés un service d'achat à la carte de produits bio et locaux à prix réduit, sans application de marge, grâce à l'achat groupé auprès des producteur-riche-s de la région.
- Développer des actions de sensibilisation auprès des publics en précarité en partenariat avec les structures d'aide alimentaire (dégustation de plats de saison composés de produits frais, partage de recettes saines et économiques, etc.).

Posture de l'association	Exemples d'associations porteuses d'actions
Interpellation Co-construction Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Eco-Ecole ➔ Réseau Action Climat France ➔ Concours de cuisine locale « Le climat dans nos assiettes »
Innovation	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Réseau des petites cantines ➔ VRAC ➔ Food truck social animé par La ligue de l'enseignement 80



ENVIRONNEMENT

Édition : CRDLA Environnement - Décembre 2018

Rédaction : Julie Paillard, Union nationale des CPIE
Contribution aux travaux et relecture : Alexis Monteil, CLER-Réseau pour la transition énergétique ;
Thibaud Saint-Aubin, France Nature Environnement ;
Jean-Charles Colin, Brigitte Giraud et Ludovic Serin, Union nationale des CPIE

Projet du CRDLA Environnement
crdla-environnement@uncpie.org | www.crdlaenvironnement.org



Cette publication est
cofinancée par le
Fonds social européen dans
le cadre du programme
opérationnel national « Emploi
et Inclusion » 2014-2020